



Dépannage plomberie pas fais entièrement je ne veut pas payer

Par horde, le **08/05/2012** à **21:38**

gai fais intervenir une entreprise de dépannage chez un client pour un problème de plomberie, l'entreprise envoie un plombier chez mon client le plombier constate la fuite et dis a mon client il y a une soudure a faire et tend ca faire changer le raccord américain, l'entreprise de dépannage me recontacte me dis il remplace le raccord me mais du tube de cuivre a la place est refais les soudure pour 777.50€TTC en négociant le prix. le plombier retourne cher mon client fais la soudure qui est cassé et s'en va mon client m'appelle pour me dire que la fuite est réparé mes il na pas changer le raccord. je rappelle l'entreprise je leur explique et il me dise il a fais la soudure il y a pas besoin de remplacer le raccord et me dit il faux payer la prestation. on c'est mi d'accord au téléphone pour tout changer et ce n'ai pas fais je né pas u de devis écrit que orale donc je voudrai savoir si je suis dans mon droit de ne pas payer la facture